

HÉNIN-BEAUMONT

C'EST VOUS !

N° 69 - SEPTEMBRE 2020



ASSOCIATIONS SPORTIVES :
TROUVER SON SPORT
EST UN JEU D'ENFANT !



481 bis rue Elie Gruyelle,
62110 Hénin-Beaumont
(à coté du restaurant l'Atelier)

Menuiseries

PVC - Alu

Portes d'entrée

Volets roulants

Motorisation

Réparation

Portes de garage

03 21 20 70 71



VOTRE PUBLICITÉ ICI

PÔLE DÉVELOPPEMENT - SERVICE ENTREPRENDRE

03 21 08 88 68

[ville.heninbeaumont](https://ville.heninbeaumont.fr) [HeninBeaumont](https://www.facebook.com/HeninBeaumont) [heninbeaumont](https://www.instagram.com/heninbeaumont)



Fête du sport - 05/09/2020

De Gauche à droite :
 Laurent Brice (Adjoint au Sport), Steeve Briois ;
 Pierre Colin (Responsable du Service des sports),
 Mohamed Boumaaraf (Responsable adjoint du Service des Sports)

HÉNIN-BEAUMONT, VILLE DU SPORT !

Ce numéro du magazine municipal met cette fois à l'honneur les associations et pratiquants sportifs de notre ville.

Depuis mon élection en 2014, j'ai voulu faire d'Hénin-Beaumont la référence en matière sportive dans le bassin minier. Et notre travail et notre ambition portent déjà leurs fruits !

Notre ville a ainsi obtenu deux labels nationaux de premier plan : « Ville active et sportive » et « Terre de jeux 2024 ». Ce dernier permettra d'ailleurs à Hénin-Beaumont d'être candidate au statut de Centre de préparation aux Jeux olympiques, d'accueillir des délégations internationales et donc d'être au cœur de ce grand rendez-vous mondial.

Nous avons aussi considérablement renforcé nos investissements, avec un budget d'un million d'euros par an depuis 2014 pour les infrastructures et équipements sportifs ; ce qui a notamment permis de rénover des bâtiments vieillissants ou d'en construire de nouveaux, comme le Boulodrome à Beaumont ou le mur d'escalade à l'Espace François Mitterrand.

Mais nous ne nous arrêterons pas là et le nouveau mandat qui s'ouvre est l'occasion de renforcer notre action pour valoriser la pratique sportive.

Parmi ces chantiers, il y a bien sûr la reconstruction et la rénovation complète de la piscine municipale, qui sera également dotée d'un espace bien-être en plein centre-ville. Mais aussi la poursuite du développement de la Fête du Sport, qui accueille chaque année des centaines de visiteurs voulant s'essayer à la pratique sportive.

Faire du sport est bon pour la santé. Faire du sport est aussi un excellent moyen de nouer de nouvelles rencontres et de renforcer la cohésion sociale : comptez sur l'engagement le plus total de mes équipes pour continuer à développer le sport dans notre ville !

Steeve Briois,
Votre Maire

DES ASSOCIATIONS S

Redécouvrez les associations sportives héninoises

ATRIUM



75, avenue des Fusillés - 03 21 49 12 29

BADMINTON CLUB H-B



Président : Dufour Dominique
06 09 79 95 03
dominiquedufour@hotmail.fr

BOXING CLUB HÉNINOIS



Président : Alary Jean-Claude
06 87 55 66 34 ou 06 73 48 02 13
mohamednichane@yahoo.fr

CERCLE D'ESCRIME H-B



Vice-Président : Lourdelle Dominique
03 21 49 76 74
dominique.lourdelle@eiffage.com

ESHB BASKET



Président : Lallemand Thomas
06 73 82 48 23
eshb.basket@gmail.com

ÉTOILE CYCLISTE HÉNINOISE



Président : Medo Georges
06 03 38 57 16
georges.medo@orange.fr

SPORTIVES ENGAGÉES

héninoises présentes lors de la Fête du Sport

FOOTBALL CLUB FÉMININ



Président : Leleu Christophe
06 70 26 25 37
c.leleu1970@hotmail.fr

GR HÉNINOISE / HÉNIN GYM



Hénin Gym
Présidente : Dessaint Catherine
06 28 84 90 50
catherinedessaint.heningym@gmail.com

La GR Héninoise
Présidente : Lallart Céline
06 22 16 63 66
lagrheninoise@hotmail.fr

HB MODEL CLUB



Président : Konczak Daniel
06 23 22 06 34
danielk62@sfr.fr

HÉNIN JUDO JU-JITSU



Président : Avril Bruno
06 70 96 43 10
contact@henin-judo-jujitsu.fr

LA FLÈCHE HÉNINOISE



Président : Bierlair Patrick
06 14 31 76 17
bierlairpat@gmail.com

LES MUSTANGS D'H-B



Président : Demaret Geoffrey
07 60 74 42 48
mustangsdhenin@gmail.com

OLYMPIQUE HÉNINOIS FOOTBALL



Président : Debailleul Marcel
06 66 99 71 41
olympique.heninois@numericable.fr

PASSION FITNESS



Présidente : Chevalier Martine
06 82 29 49 00
fitbt62@gmail.com

STADE HÉNINOIS FOOTBALL



Président : Druart Eric
07 62 86 02 57
stade-henin.football@orange.fr

TENNIS CLUB HÉNINOIS



Président : Henriot Fabrice
06 86 27 91 78
fabetdia@gmail.com

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES HÉNINOISES

ASRDO Plongée
Staumont Daniel
06 07 44 70 42
staumont.daniel@gmail.com

Club Nautique Héninois
Ouarrak Mohamed
06 22 23 90 99
mohamedouarrak18@gmail.com

AS Kennedy Football
Monpays Christian
06 88 83 47 07
djells@hotmail.fr

FC Beaumont
Kurzawa Kevin
06 16 41 58 12
kevin.kurzawa@hotmail.fr

Futsal Hénin-Beaumont
Fontaine Grégory
06 71 69 85 82

gregcom62740@gmail.com

Union Football Club Hénin-Beaumont
Occre Rudy
07 77 82 00 58
ufchenin@yahoo.fr

Jujitsu Traditionnel
Degros Annick
06 12 38 19 86
degrosannick@yahoo.fr

Karaté Club Héninois
Deneux Alain
06 83 83 80 90
alainsepia87@hotmail.fr

Amicale Bouliste Kennedy
Lebacq Fabrice
07 62 77 95 53
allanlibert62110@hotmail.fr

Boule Beaumontoise
Julita Michel
07 50 29 49 57
micheljulital@hotmail.fr

Hénin-Beaumont Pétanque
Deforges Dominique
06 62 59 05 92
desforgesdominique6262@gmail.com

Hénin Tir
Hermant Jean Michel
06 83 18 05 98
clubhenintir@sfr.fr

Les Cracks De Mulot
Occre Lionel
06 75 58 87 82
bins62@hotmail.fr

Association Colombo-phile
Dupont Paul
06 82 21 58 84

leone.dupont@orange.fr

Bowling Carpe Diem
Gaillard Denis
06 61 48 07 11
gaillard.denis@numericable.fr

Hénin Endurance Team
Colin Pierre
06 17 06 13 84
pierre.colin74@orange.fr

Les Amis de la Marche
Six Roland
06 08 94 70 59
amisdelamarche62@orange.fr

Badminton Sport et Loisirs
Joly Jenny
jenny.joly@numericable.fr



CARTON PLEIN POUR LA FÊTE DU SPORT

Organisée dans une configuration inédite, cette année, avec 2 sites et plus de 30 associations, la Fête du sport a fait le plein.

Plus de 1.500 personnes ont répondu présent à l'invitation de la Municipalité et du magasin Decathlon Hénin-Beaumont. Les participants ont pu s'essayer au basket, au badminton, à la boxe, au football américain... ou même encore au parkour ou au paddle !

L'ensemble des associations ont également pu profiter de la présence de Radio Plus afin de faire la promotion de leur discipline sur les ondes de la radio.

Monsieur le Maire accompagné de son adjoint au Sport, Laurent Brice, est allé à la rencontre des participants et des associations afin de constater le dynamisme et la réussite de cet événement devenu annuel !

Félicitations à Cindy Mandler qui remporte le VTT Rockrider mis en jeu par le magasin Decathlon





RENCONTRE AVEC **LAURENT BRICE** ADJOINT AU SPORT

Depuis 2014, l'engagement de la municipalité auprès des clubs et des sportifs se fait plus intense.

Quel bilan tirez-vous de ce premier mandat ?

En effet, notre ambition était de faire d'Hénin-Beaumont la ville sportive. **C'est pourquoi nous consacrons, depuis 2014, 1 million d'euros par an d'investissement pour la modernisation et le développement des structures sportives.** Mais la pierre angulaire de cette politique reste le Service des sports qui je crois est devenu le moteur et le partenaire privilégié des associations sportives.

Je souhaitais en faire un point ressource pour les dirigeants d'associations et pratiquants pour la recherche de financements, l'aide au développement et l'organisation d'événements. Par exemple, nous avons redonné ses lettres de noblesse à la Fête du Sport qui attire à présent près de 1 500 visiteurs. Mais tout cela serait impossible sans l'extraordinaire travail des bénévoles dans les clubs à qui il est important de pouvoir apporter une aide technique et comptable.

“*Nous consacrons, depuis 2014, 1 million d'euros par an pour les investissements dans les structures sportives.*”

Grâce à cette implication, Hénin-Beaumont a été labellisée « Ville active et sportive ».

Que cela signifie-t-il pour la ville et les clubs ?

L'obtention de son premier « Laurier » signifie qu'Hénin-Beaumont est aujourd'hui reconnue comme une ville dans laquelle le Sport tient une place importante, et où les sportifs peuvent pratiquer avec des équipements adaptés.

Je suis heureux pour le service des Sports et pour les associations sportives de la ville car nous avons su, grâce à nos efforts communs, proposer une politique sportive innovante et une offre diversifiée.

Obtenir ce premier laurier est une forme de reconnaissance du travail que nous avons tous accompli pour développer le Sport à Hénin-Beaumont. De plus, nous faisons à présent partie d'un réseau d'élus sportifs, l'ANDES : l'objectif est d'avoir un service affûté dans la valorisation et la promotion d'activités sportives. On ne compte pas s'endormir sur « notre laurier » !

Pourriez-vous nous en dire plus sur le projet de la nouvelle piscine ?

Avant toute chose, il est vrai que nous avons dû rattraper le retard causé par nos prédécesseurs comme par exemple la création d'un boulodrome à Beaumont ou le renouvellement du mur d'escalade qui est aujourd'hui l'équipement le plus complet et le plus moderne au Nord de Paris et qui fait le bonheur des lycées et de notre section sportive.

Mais aujourd'hui, le gros chantier est celui de la piscine municipale. En réalité, il s'agit d'un nouveau complexe réalisé en concertation avec les utilisateurs afin de répondre aux besoins des scolaires et des associations sportives. Ce lieu, en cœur de ville, se vaudra à la fois sportif et familial avec une piscine, une salle multisports et un espace bien-être avec sauna, jacuzzi, solarium... Le but étant également de proposer davantage de créneaux pour les associations, plus de temps de pratique pour les scolaires, une meilleure qualité d'accueil.



“ La ville pourra offrir un complexe permettant d'accueillir des compétitions d'envergure nationale et internationale ”

Est-ce que d'autres nouveaux pôles sportifs verront le jour d'ici 2026 ?

Nous étudions actuellement la création d'un pôle d'excellence sportive pour faire rayonner Hénin-Beaumont dans deux de ses disciplines majeures : l'escrime et la gymnastique. Cette nouvelle structure devrait permettre au Cercle d'Escrime et au club d'Hénin gym de poursuivre leur développement et celui de leur filière de haut niveau. **La ville d'Hénin-Beaumont pourra offrir à ces deux clubs, un complexe leur permettant d'accueillir des compétitions d'envergure nationale et internationale, qui contribuera à l'attractivité du territoire.**

De plus, cette nouvelle salle offrira aux élèves scolarisés à Hénin-Beaumont un enseignement sportif dans un équipement de qualité. L'ambition est

également de développer la pratique libre du sport en créant des lieux propices au développement d'activités de proximité et au rassemblement des habitants notamment des quartiers prioritaires.

Par ailleurs, nous avons remporté l'appel à candidature lancé par la région pour la création d'un équipement sportif d'excellence. Je suis fier de la rapidité avec laquelle le service des sports, en collaboration avec les services techniques de la Ville, a pu se mettre en ordre de bataille pour construire un projet d'excellence et durable. En effet, nous avons dû répondre en seulement 3 mois et sur les 7 projets retenus par la région Hauts-de-France, nous sommes le seul dans le département.

Notre territoire présente une couverture en équipements sportifs déficitaire par rapport au niveau national.

Sur le plan local, quelles solutions souhaitez-vous apporter ?

L'objectif est d'amener le sport au plus près des Héninois et Beaumontois en poursuivant la création d'équipements sportifs de proximité avec l'aménagement de terrains multisports, accessibles à tous les publics.

A tout cela, s'ajoutera la mise en place d'un appel à projets pour inciter à la pratique sportive et de contrats de parrainage pour accompagner nos sportifs de haut-niveau. Je souhaite que l'on continue également à promouvoir massivement le handisport et le sport adapté.

De plus, 3 nouvelles sections sportives sont ouvertes, de gym, d'escalade et d'escrime qui permettent à nos jeunes lycéens, grâce à des horaires aménagés de concilier la pratique sportive et les études. Pour l'escrime, cette discipline est enseignée de la primaire au lycée, de plus, nous sommes liés par une convention entre le club, le lycée Darchicourt et la ville, les cours sont assurés par un maître d'arme du service des sports.

Je crois sincèrement que c'est en faisant connaître les associations sportives et en développant les actions d'initiation et de découvertes sportives, en mettant en place une politique innovante et des actions gratuites dans les quartiers, en investissant dans de nouveaux équipements de proximité que nos actions dépasseront largement le cadre du sport. Elles auront aussi un impact bénéfique sur les loisirs, le tourisme, l'enseignement, l'insertion, la cohésion sociale, l'économie, la santé et l'aménagement du territoire.

Hénin-Beaumont porte aujourd'hui ses valeurs sportives grâce au label « Terre de Jeux 2024 » obtenu cette année

Est-ce pour vous une reconnaissance du travail accompli ?

Tout à fait ! Hénin-Beaumont souhaite poursuivre l'effort engagé dans le processus de réhabilitation et de modernisation de ses sites sportifs en faisant grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les JO. A cette occasion, nous désignerons un référent qui fera le lien entre la ville et le comité d'organisation et qui pourra ainsi faire remonter les actions menées localement afin qu'elles soient mises en valeur au niveau national. Grâce à ce label, notre ville va pouvoir partager ses bonnes pratiques, faire vivre à ses concitoyens des émotions uniques, leur permettre de découvrir des sports et, au final, donner une visibilité exceptionnelle à ses actions grâce au coup de projecteur des Jeux.

Enfin, **la labellisation c'est la possibilité de s'investir davantage, en candidatant au statut de Centre de Préparation aux Jeux, et de peut-être accueillir une délégation parmi les 206 Comités Nationaux Olympiques et les 184 Comités Nationaux Paralympiques désireux de s'entraîner en France en amont de 2024.**



INVESTISSEMENTS

Depuis plusieurs années, la Municipalité s'engage activement dans le développement du sport d'excellence mais aussi du sport pour tous. Avec 1,7 million d'euros investis cette année, la Ville d'Hénin-Beaumont a gagné ses galons de Ville active et sportive !

Retrouvez ci-dessous des investissements votés cette année et déjà réalisés.

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Le mur d'escalade en chiffres

- ✓ **N° 1 AU NORD DE PARIS**
- ✓ **500 M² DE SURFACE**
- ✓ **22 M DE LONGUEUR**
- ✓ **80 ITINÉRAIRES**

PRENEZ DE LA HAUTEUR À L'EFM

Avec plus de 4.000 prises et 12 mètres de hauteur, le nouveau mur d'escalade installé à l'Espace François Mitterrand s'impose comme la structure artificielle d'escalade la plus grande au nord de Paris.

Ce nouvel équipement financé en partenariat avec la Région Hauts-de-France et le département du Pas-de-Calais permettra à la section d'escalade du Lycée Darchicourt de s'entraîner dans les meilleures conditions possibles sur les 3 disciplines de l'escalade : Difficulté, bloc et vitesse.

La Ville espère voir dans les semaines à venir la création d'un club d'Escalade.

VOTÉS ET RÉALISÉS



2 CITY-STADES POUR PROMOUVOIR LE SPORT DANS LES QUARTIERS

Installés au cœur des quartiers, ces 2 nouveaux équipements ouverts à tous permettent d'intensifier la politique de démocratisation du sport.

Au stade Delmotte

Le premier, financé par la Ville, le Département du Pas-de-Calais mais aussi la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a été installé à proximité immédiate du Stade Delmotte.

Il permet aux habitants du secteur Macé-Darcy de pratiquer de multiples sports dans un environnement sécurisé.

Au village de Beaumont

Le second city-stade a pris place au sein du village de Beaumont, dans la rue de Coubertin, pour le plus grand bonheur des amateurs de sport. Financée avec le soutien de la Région Hauts-de-France et la communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, cette nouvelle surface poursuit l'engagement de la Municipalité : du sport pour tous et dans tous les quartiers !

UN NOUVEAU BOULODROME À BEAUMONT

Construit sur le site de l'ancienne gare de Beaumont, le nouveau boulodrome d'une surface de 541 m² permettra à la Boule Beaumontoise de s'entraîner dans des conditions optimales.

Il sera également ouvert aux groupes scolaires afin de les initier à la pétanque.

Cette nouvelle structure financée avec le concours de la CAHC dispose de 12 pistes et d'un club house de 55 m².



✓ 541 M² ✓ 12 PISTES ✓ 55 M² DE CLUB HOUSE



CÉRÉMONIES DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE

Monsieur le Maire Steeve Briois et les élus ont assisté, le mercredi 2 septembre, aux cérémonies du 76^e anniversaire de la Libération de la ville d'Hénin-Beaumont.

Ces rendez-vous avec l'Histoire n'ont rien d'anodin. Ils sont nos liens permanents avec notre mémoire. Sans passé commun, nous ne pourrions pas avoir de destinée commune.

A nous d'être fidèles à cette tradition bien française de la Liberté. Plus qu'un idéal, c'est résister à toute entreprise qui vise à rabaisser la France, comme d'autres l'ont déjà tenté auparavant.



DUCASSE DU CENTRE-VILLE

Du vendredi 18 au mardi 22 septembre, les forains ont investi le centre-ville d'Hénin-Beaumont pour la traditionnelle ducasse de rentrée.

Dans le strict respect des mesures barrières, petits et grands ont pu profiter des attractions présentes durant 4 jours.

Manèges, attractions à sensations fortes, stands de barbe à papa et chichis, pêche aux canards... Il y en avait pour tous les âges.

La ducasse vous donne d'ores et déjà rendez-vous, l'an prochain, pour de nouveaux moments festifs.





WORLD CLEANUP DAY

L'amélioration continue de notre cadre de vie, en particulier la propreté de chaque quartier, est un des axes forts de l'action municipale.

C'est pourquoi les élus, accompagnés d'agents de la ville et d'habitants, ont souhaité participer, cette année encore, à l'opération World Cleanup Day.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées du Patrimoine se sont déroulées les 19 au 20 septembre au sein de l'Hôtel de Ville.

Le samedi et le dimanche, la mairie a ouvert ses portes à de nombreux curieux venus découvrir l'Hôtel de ville et le bureau de Monsieur le Maire.

Covid-19 oblige, cet événement s'est déroulé dans le strict respect des gestes sanitaires. On vous donne rendez-vous l'année prochaine pour fêter les 50 ans d'Hénin-Beaumont !



NOCES D'OR



50 ans d'amour et de partage pour les époux Leclercq

C'est en 1970 qu'André et Danièle se sont juré fidélité pour la vie. Le samedi 29 août dernier, ils se sont retrouvés dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville entourés de leur famille afin de célébrer leurs 50 ans d'amour et de partage.

André, né le 23 juin 1948 à Hénin-Liétard, a consacré sa carrière professionnelle à la préparation pharmaceutique. Quant à Danièle, née le 23 novembre 1947, elle a œuvré comme professeur des écoles sur les communes d'Hénin-Beaumont, Dourges et Montigny-en-Gohelle.

De cette belle union est née en 1972 Nathalie. Leur unique fille est, aujourd'hui, employée municipale à la Ville d'Hénin-Beaumont et a elle-même donné naissance à Mathilde.

Monsieur le Maire et la Municipalité souhaitent aux époux de continuer à être heureux ensemble et de se protéger l'un l'autre, comme ils se le sont promis, il y a 50 ans !



Un demi-siècle d'union pour les époux Longuépée

Roger et Rolande se sont promis, le 23 mai 1970, de vivre ensemble, de s'aimer et de partager à deux ce que la vie leur donnerait en peines et surtout en joies.

50 ans plus tard, ils se sont donc retrouvés dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville pour confirmer cette promesse. C'est au bal des coopérateurs en 1968 que leur histoire commune a débuté.

Roger, né à Courcelles-lès-Lens en 1946, a passé sa carrière professionnelle chez Metaleurop comme

conducteur d'engin. Rolande, née la même année que son mari à Hénin-Liétard, a travaillé chez Delbarre avant de se consacrer à l'éducation des enfants du couple.

De cet amour sont nés 4 enfants, Cédric, Olivier, Frédéric et Aurélie qui ont à leur tour donné naissance à 7 petits-enfants. La pêche, le jardinage le bricolage, la lecture mais aussi et surtout la garde de leurs petits-enfants occupent les journées du couple.

Monsieur le Maire les félicite et donne rendez-vous aux amoureux dans 10 ans !

ÉTAT-CIVIL

D'AOÛT

Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Enes ADDAD ; Louis BERNARD ; Jade BIANCOTTO ; Romy BOBB ; Nael BOUTE ; Raphaël CHAVALDRA ; Hélène CHMIELOWIEC ; Lyvia DAVID ; Noam DEBONNE ; Angel DERENONCOURT ; Eden DOUCHEZ ; Néo DUDA ; Ambre DUJARDIN ; Lény DUPRIEZ ; Ylan DUTRIEZ ; Antonin DUVAL PRÉVOST ; Elie GLUCHOWSKI ; Nafissa HAMROUNI ; Dylan HURET ; Eloan LAGACHE ; Méline LECOCQ ; Swann LEGAY ; Maël LHERBIER ; Chloée LOEIL MEY ; Jules PODEVIN ; Camille POIRET ; Emma PREELLE BOUCHEZ ; Alessio RENAUD ; Malya ROBERT ; Zayd SDIRI ; Thimaé SÉNÉCHAL ; Adâm SOUICI ; Denvers THALLOT ; Apollyne TROSCZYNSKI ; Lyna WEHÉ.

Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Marie ACOULON ; Casimir ADAMSKI ; Bernard ANCELLE ; Paulette BACQUET ; Nicole BARBIER ; Philippe BONVALOT ; Jacques BUSIERE ; Jean CAZEEL ; Gisèle COUSIN ; Guy COUTURE ; Christian DAUTRICOURT ; Françoise DEGARDIN ; Evelyne DELBECQ ; Françoise DERCOURT ; Michèle DEVILLERS ; Mathilde EROUART ; Raymond FERON ; Roseline FLANT ; Henri GAC ; Jeannine GORSKI ; Mathilde GREUEZ ; Jean-Marc GUILMET ; Jean-Baptiste HACCART ; Daniel HAMEAU ; Léonce HOTTIN ; Lydie HRIBAR ; Joseph HURPET ; Julienne KATARZYNSKI ; Marie KOZIURA ; Camille LAMON ; Robert LAURENT ; Victor LECOURT ; Germaine LEMAIRE ; Elisabeth LUCZAK ; Florentine MARTEAU ; Yvette MARTINOD ; Roland MELLINA ; Françoise MENES ; Hugette NAZE ; Antonio OLIVEIRA DA COSTA ; Georges PILON ; Bernard PLOUVIN ; Gilbert POTIER ; Gabrielle RAPTIN ; Salvatore RICOTTA ; Melchiorre RUIZ ; Roger VEREZ ; Tadeusz WALCZAK.

Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Philippe ARIS et Mélanie DUEZ (1) ; Béatrice BART et Jérôme ROUZE (2) ; Maxime BATAILLE et Joy PACHNIK ; Amina BENBACHIR et Yassine BOUDJEMA (3) ; Julie CORDIER et Guy PLANKEELE (4) ; Olivier DELECOURT et Christophe ORMUS (5) ; Fabienne GARDE et Ernest LANNOY ; Sandrine GUFFROY et Fabian MICHEL (6) ; Cathy KOSCIANSKI et Richard MANKUT ; Jennifer LECTEZ et Nicolas STASSIEVITCH ; Jessica LESAFFRE et Jérémy SEGARD ; Jennifer LOUBRY et Bryan PLOEGAERTS ; Sabrina MARQUETTE et David THIRIONNET (7) ; Laurent MICHALOWSKI et Estelle SCHWABA (8) ; Priscilla PISPISA et Maxime POT (9).

Vive les mariés !



TOURNOI AMICAL DE FLAG

DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020



Le **dimanche 25 octobre** prochain, les Mustangs organiseront un tournoi avec différentes équipes des Hauts-de-France sur le terrain Coget à l'Espace François Mitterrand.

Ce mini-championnat amical de Flag concernera les catégories juniors mais aussi seniors

Les mustangs seront heureux de vous accueillir pour vous faire partager leur passion

RETOUR SUR UN WEEK-END TAÏSO

Le service des sports organisait le 13 septembre 2020 son week-end en famille, au dojo de l'Espace François Mitterrand.

Au programme : du Taïso, activité moderne construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au judo.

La séance était animée par Françoise Avril, éducatrice municipale et Morgan Fougère, éducateur sportif, diplômé d'État de l'association Hénin Judo Ju-Jitsu.

Cette activité a rassemblé des familles venues nombreuses et motivées dans une ambiance chaleureuse.



WEEK-END SPORT EN FAMILLE : INSCRIVEZ-VOUS !

Parcours baby gym (réservé aux enfants de 2 à 6 ans obligatoirement accompagnés d'un parent) :

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020

- Salle Louis Lelaure
- 2 créneaux : 10 h à 11 h (2 à 3 ans) et 11 h à 12 h (4 à 6 ans)
- Entrée gratuite

Activité encadrée par une éducatrice diplômée du brevet d'État gymnastique et du diplôme petite enfance

Inscription obligatoire (places limitées) au service des Sports (03 21 08 60 40) jusqu'au vendredi 2 octobre 2020

Fitness Zumba (à partir de 8 ans)

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

- Atrium : 75 avenue des Fusillés,
- Zumba et Zumba kids de 10 h à 12 h
- Entrée gratuite

L'atrium profite du week-end sport en famille, pour soutenir la campagne de mobilisation contre le cancer du sein « Octobre rose ». A cette occasion, il est demandé aux personnes participantes de porter du rose durant les séances sportives proposées ci-dessus.

Inscription obligatoire (places limitées) au service des Sports (03 21 08 60 40) jusqu'au vendredi 9 octobre 2020

NOUVEAU PROGRAMME À L'ATRIUM

L'Atrium situé au 75 avenue des Fusillés, vous accueille du lundi au vendredi de 10 h à 21 h et le samedi de 10 h à 18 h.

Vous pourrez y découvrir :

Une salle de musculation et différentes activités : Body Sculpt, Fitness Ball, Yoga, Zumba, ATF, Bike, Fit & Fight, Body Barre, Step, Aéro Dance, Yog & Stretch, Break Dance, Salsa, Self défense, Pilates, Stretching, Body Cardio, Jazz, Danse classique.

N'hésitez pas à contacter l'Atrium au 03 21 49 12 29 pour plus d'informations.

**Vous souhaitez faire un essai ?
L'Atrium vous propose une séance gratuite !**



PLANNING 2020-2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
10 h	Body Sculpt Valérie	Body Barre Emilie		Body Sculpt Marine	Pilates Emilie	Body Cardio Chakib	
11 h						Eveil Jessica	
12 h						Body Barre Chakib	
13 h	ATF Valérie	Body Sculpt Emilie	ATF Chakib	Body Barre Marine	Bike Emilie	Classique préparatoire Jessica	
14 h						Jazz 1 Jessica	
15 h	Fitness Ball Valérie	ATF Emilie		Pilates Marine	Fitness d'entretien « Temps de Vivre » Emilie	Classique élémentaire Jessica	
16 h	Fitness d'entretien « Temps de Vivre » Corentine	Fitness d'entretien « Temps de Vivre » Valérie				Classique moyen Jessica	
17 h	Yoga Corentine	Yoga Michael	Break Dance Selim			Jazz 2 Jessica	
18 h	Zumba Junior (9/12 ans) Sylvie	ATF Ayse	STEP Michael	Body Barre Ayse	Fitness Ball Ayse	Body Sculpt Chakib	Bike Marine
19 h	Zumba Sylvie	Bike Ayse	Aéro Dance Michael	STEP débutant Ayse	ATF Ayse	Bike Chakib	Salsa atelier choré Selim
20 h	Fit & Fight Ayse	Yog & Stretch Michael	Salsa atelier choré Selim	Stretching Marine	Salsa Selim	Zumba Sylvie	Fit & Fight Emilie
20 h						Stretching Emilie	

* Convention avec l'association «Le Temps de Vivre»

L'HISTOIRE DE NOTRE VILLE

par Hennium

IL Y A 170 ANS

Hénin-Liétard venait de découvrir la nouvelle Voie royale reliant Lens à Douai.

Grâce à cette nouvelle infrastructure qui désenclavait notre ville, M. Wagon a pu y installer une filature de lin. Pas moins de 300 femmes et filles y travaillaient : un événement pour un bourg ne vivant jusqu'à présent que de l'agriculture.

C'est le début de l'industrialisation...

LES DÉBUTS DE L'INDUSTRIALISATION

Il y a 165 ans : les débuts de la Mine

Après un premier forage interrompu par l'effondrement du cuvelage en douves de chêne, le 1er juin 1854, un second puits est creusé à 50 mètres du premier. C'est en juin 1855 que la première couche de charbon sera atteinte à 155 mètres de profondeur.

En cet après-midi d'août 1855, la première gaillette arrachée aux entrailles du sous-sol d'Hénin-Liétard sera présentée aux Héninois en liesse.

Placée sur un chariot orné, elle parcourra les rues sinueuses de notre bourg au pas lent d'un cheval

L'EXTRACTION DE LA HOUILLE S'INTENSIFIERA ALORS :

Le site Sainte-Henriette prend de l'importance

L'ouverture progressive des fosses 3 et 6 à Hénin, 4 à Noyelles-Godault et 7 à Montigny-en-Gohelle conduira à la mise en place d'un lavoir à charbon traitant 500 tonnes/jour et d'une cokerie de 60 fours.

Toutes ces installations sont reliées par une voie ferrée privée en 1895.



L'Etat s'engage pour faciliter l'industrialisation...

... avec la réalisation d'un réseau de chemin de fer appelé «Voie ferrée des houillères» qui permet l'alimentation en charbon de la sidérurgie du valenciennois, en pleine extension, et l'ouverture d'une gare à Hénin-Liétard

Les industries s'installent alors progressivement... Métallurgie Sartiaux, sucrerie Gruyelle, Usine à gaz Caron, Verrerie Beauvois, chaudronnerie Lambert, brasseries...

Les 3.000 habitants du début du 19e siècle seront en 1890 plus de 12.000.

HIER / AUJOURD'HUI

Spécial Journées du Patrimoine



CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ 2020 :

Plus que jamais un moment essentiel et privilégié.

A nouveau pour 2020, le Centre Communal d'Action Sociale s'associe à la ville pour proposer sa traditionnelle campagne de solidarité et partager, avec petits et grands, des moments de joie et de fraternité à l'occasion des fêtes de fin d'année, surtout en ces moments difficiles liés à la crise sanitaire.

Ce dispositif s'adresse à toute famille résidant sur la commune depuis 6 mois minimum, mais reste soumis à condition de ressources, selon la composition familiale.

Les inscriptions pour les colis 2020, se feront au CCAS, à partir du 5 octobre, jusqu'au 6 novembre prochain, auprès de Mmes Millet et Giolda, Pôle social et familial, 143 avenue des Fusillés. Merci de vous munir des justificatifs suivants :

- attestation de ressources de toutes les personnes vivant au foyer (salaires, Assedic, Caisse d'Allocations...),
- dernière quittance de loyer
- avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.

Les dossiers seront ensuite soumis au barème en vigueur et si les conditions sont remplies, un courrier vous sera adressé pour vous indiquer le jour de retrait du colis (semaine 50).

Au vu du contexte actuel, les animations lors de l'arbre de Noël, ainsi que les différentes sorties des enfants, n'auront pas lieu pour la sécurité de tous. Pour autant, ces derniers ne seront pas oubliés lors des différentes distributions.

Un colis pour les seniors !

Enfin, les seniors âgés de 73 ans et plus, non impossibles, se verront également remettre un colis de fin d'année, distribué, par les élus, directement au domicile.

Les inscriptions débuteront le 5 octobre au service 3^e âge, 39 rue Elie Gruyelle (3^e étage) jusqu'au 6 novembre prochain du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Vous êtes concerné(e) ? Vous remplissez les conditions ? Alors, inscrivez-vous vite !

SEMAINE BLEUE

Le repas des aînés remplacé par des chèques cadeaux

Avec le contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID 19, et afin de ne prendre aucun risque, le traditionnel repas dansant des aînés n'aura pas lieu cette année lors de la Semaine Bleue.

Néanmoins, **M. le Maire et la Municipalité ont souhaité offrir aux seniors deux chèques de 15 euros « J'achète à Hénin-Beaumont », soit 30 euros au total.**

Pour en bénéficier, il faut être âgé de 65 ans et plus, et habiter la commune (deux adresses différentes pour

un couple sont acceptées mais doivent absolument se situer sur Hénin-Beaumont).



une inscription préalable est nécessaire avec présentation de justificatifs (pièce d'identité et justificatif de domicile type facture eau, EDF ou impôts) et devront être présentés pour chacun des inscrits.

Les inscriptions se dérouleront du lundi 5 au vendredi 23 octobre prochain comme suit :

INSCRIPTIONS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN 9 H - 12 H	CCAS 143 avenue des Fusillés	Le Colysée 135 rue Pasteur	CCAS 143 avenue des Fusillés	CCAS 143 avenue des Fusillés	Le Colysée 135 rue Pasteur
APRÈS-MIDI 14 H - 17 H	CCAS 143 avenue des Fusillés	Le Colysée 135 rue Pasteur	CCAS 143 avenue des Fusillés	CCAS 143 avenue des Fusillés	Le Colysée 135 rue Pasteur

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre le CCAS au 03.21.77.35.55 et le Temps de Vivre au 03.21.76.60.90.

LES BIENFAITS DE LA MARCHÉ

Hippocrate lui-même, présentait déjà la marche comme « le meilleur remède pour l'homme ».

La Marche est l'un de nos meilleurs alliés. Pour certains c'est une corvée. Mais il faut parfois se forcer pour finir par y trouver un réel plaisir, comme dans toute activité qui demande un peu de pratique.

Celle-ci offre de nombreux bienfaits pour la santé :

- ✦ Réduction du risque de maladies du coeur et d'accident vasculaire cérébral
- ✦ Baisse de la tension artérielle
- ✦ Diminution du taux de cholestérol sanguin
- ✦ Augmentation de la densité osseuse, prévenant l'ostéoporose
- ✦ Augmentation de la résistance pulmonaire
- ✦ Atténuation des conséquences négatives de l'arthrose
- ✦ Soulagement des maux de dos

- ✦ Amélioration de l'état de santé général jouant sur la longévité
- ✦ Amélioration de la fonction cardio-respiratoire
- ✦ Réduction des risques de fracture de la jambe ou de la main grâce à des os plus solides
- ✦ Réduction des risques de blessures grâce à une meilleure amplitude de mouvement et des muscles plus flexibles
- ✦ Réduction des risques de diabète de type 2 d'environ 58%
- ✦ Réduction des risques de cancer du côlon et du sein
- ✦ Amélioration de la digestion
- ✦ Amélioration de la santé mentale
- ✦ Réduction de la dépression et de l'anxiété
- ✦ Réduction des risques d'obésité
- ✦ Sommeil plus profond, donc meilleure récupération

Ne dit-on pas « il faut souffrir pour être beau » ?

MUSIQUE ET BONNE HUMEUR À LA RÉSIDENCE PASTEUR



Musique et bonne humeur étaient au rendez-vous, le 1^{er} septembre dernier, à la Résidence autonomie Louis Pasteur grâce à un après-midi récréatif au son des accordéons qui a ravi nos séniors en présence d'Annie Wannepain, adjointe déléguée aux Affaires sociales et aux Séniors.

La saison de la vaccination contre la grippe approche.

La période de la grippe approche, et il est conseillé de se faire vacciner, d'autant plus en cette période de crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus. Le vaccin contre la grippe permet de réduire le risque d'être contaminé et de développer une complication de cette maladie. **La vaccination est particulièrement recommandée chaque année pour les personnes de plus de 65 ans ou atteintes par certaines maladies chroniques, pour les personnes obèses ainsi que les femmes enceintes.**

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière débute généralement le 15 octobre pour se terminer le 31 janvier. Il faut compter environ 2 semaines entre la vaccination et le moment où l'organisme est protégé contre la grippe. Le vaccin contre la grippe saisonnière peut être prescrit par un médecin ou une sage-femme. Les médecins, les infirmiers, les sages-femmes et certains pharmaciens sont habilités à effectuer le vaccin. Le vaccin est pris en charge à 100% pour les personnes considérées comme à risque. Pour les autres, le prix du vaccin est compris entre 6,20€ et 11,13€ avec un taux de remboursement à 65%.

Alors, n'hésitez pas à vous faire vacciner.

DEPISTAGE COVID-19

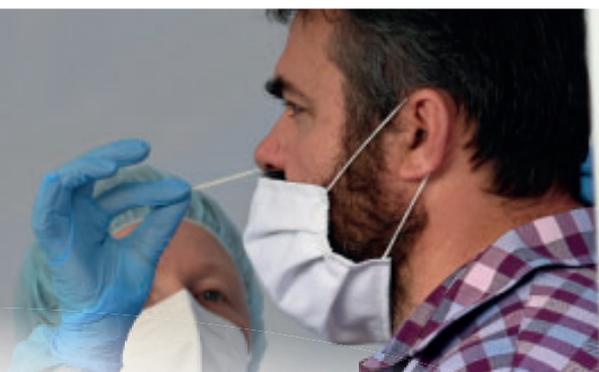
DANS 2 QUARTIERS DE LA VILLE



En partenariat avec la Croix rouge Française, la CAHC et le laboratoire Biopath, la ville d'Hénin-Beaumont a offert la possibilité aux Héninois vivant dans les quartiers prioritaires de la ville de se faire tester préventivement à la Covid-19.

Des résultats connus sous 24 h

Sans ordonnance, ni rendez-vous, ce sont donc des dizaines d'habitants des quartiers ZAC, Kennedy et Darcy qui se sont rendus aux maisons de quartier Darcy et Kennedy afin de pratiquer le test virologique ou PCR. Ce test réalisé par la Croix rouge Française est un prélèvement naso-pharyngé effectué à l'aide d'un écouvillon inséré dans le nez. L'ensemble des participants ont reçu dès le lendemain le résultat de leur test.



RAPPEL

Conformément à l'arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire sur les Places Carnot, de la République, Jaurès et Wagon ainsi que sur les marchés du mardi et du vendredi.

Il devient également obligatoire aux abords des écoles (50 m)

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Programme de Réussite Educative (PRE) vient en aide aux jeunes âgés de 2 à 16 ans, résidant en quartier prioritaire de la ville.

Ce dispositif peut aider à résoudre les lacunes passagères de l'enfant, telles qu'une faiblesse scolaire, la concentration à l'école, son comportement, sa timidité, ses relations avec les autres, le langage... mais également à soutenir les parents.

Une équipe composée de différents acteurs (représentant du CCAS, coordinatrice du PRE, Éducation

nationale...) suivra ses progrès. Lorsque des difficultés sont repérées les parents ou les professionnels qui interviennent auprès de l'enfant peuvent saisir le PRE, en vue d'un premier entretien.

S'il est décidé de faire entrer l'enfant dans le parcours, une ou des propositions d'actions vous seront alors proposées.

Ce dispositif est gratuit et confidentiel.



143 avenue des Fusillés

03 21 77 28 97

orlane.duquenoy@mairie-heninbeaumont.fr

INSCRIPTIONS

ACCUEILS DE LOISIRS

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les accueils de loisirs seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 13 ans. Les accueils de loisirs maternels et élémentaires se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire Michelet. Le Centre Sportif occupera l'Espace François Mitterrand.

DATES ET LIEUX :

3-6 ans : Michelet Maternel.

du 19 au 30 Octobre.

6-13 ans : Michelet Élémentaire.

du 19 au 30 Octobre.

10-13 ans : Centre Sportif : EFM

du 19 au 23 Octobre

Cette organisation est annoncée sous réserve de l'évolution des directives imposées par le protocole sanitaire.

Un service de navettes sera mis en place aux arrêts suivants :

- Beaumont (place de l'Église), Espace

François Mitterrand, Atrium, Salle Jean Moulin

Une garderie sera proposée, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h. Cette garderie sera également accessible matin et soir aux enfants fréquentant le Centre Sportif.

DATES ET LIEUX D'INSCRIPTION

• du Samedi 19 Septembre au Dimanche 4 Octobre 2020, en ligne via le portail famille.

• du Lundi 28 Septembre au Vendredi 2 Octobre 2020, au guichet du Service Jeunesse.

Le dossier d'inscription dûment complété, auquel doivent être joints les documents demandés, est obligatoire pour valider définitivement toute inscription.

Pour les démarches en ligne : servicejeunesse@mairie-heninbeaumont.fr





LE 1^{ER} SEPTEMBRE, C'ÉTAIT LA RENTRÉE !

Les 3000 élèves Héninois et Beaumontois ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre dernier.



A cette occasion, Monsieur le Maire Steeve Briois accompagné de Marine Le Pen, Député du Pas-de-Calais, et de nombreux membres de la Majorité municipale est allé à la rencontre des parents, des élèves mais aussi du personnel scolaire afin de s'assurer que cette rentrée si particulière se déroule dans de bonnes conditions.

Monsieur le Maire a poursuivi durant le mois de septembre sa tournée des 19 établissements de la Ville



Une rentrée sous haute surveillance

Soucieux de la santé de nos enfants, l'équipe municipale s'est pleinement engagée pour que cette nouvelle année commence dans des conditions optimales

Durant l'été, un marquage au sol ainsi qu'un sens de circulation ont été mis en place par les Services techniques de la ville afin d'assurer le respect des gestes barrières.

La Municipalité souhaite une nouvelle fois une très bonne rentrée aux petits Héninois et Beaumontois.

2020 : ACCOMPAGNER NOS ENFANTS !

760.000
EUROS

3.000
ÉLÈVES

19
ÉCOLES

EN CHIFFRES

Une nouvelle année débute POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE



Le samedi 12 septembre, le Relais Petite Enfance organisait une réunion sur les droits et devoirs des assistants maternels et des parents employeurs sur les conditions d'exercice de ce métier très spécifique.

Un moment convivial qui a permis de faire le point et de répondre aux questions de chacun.

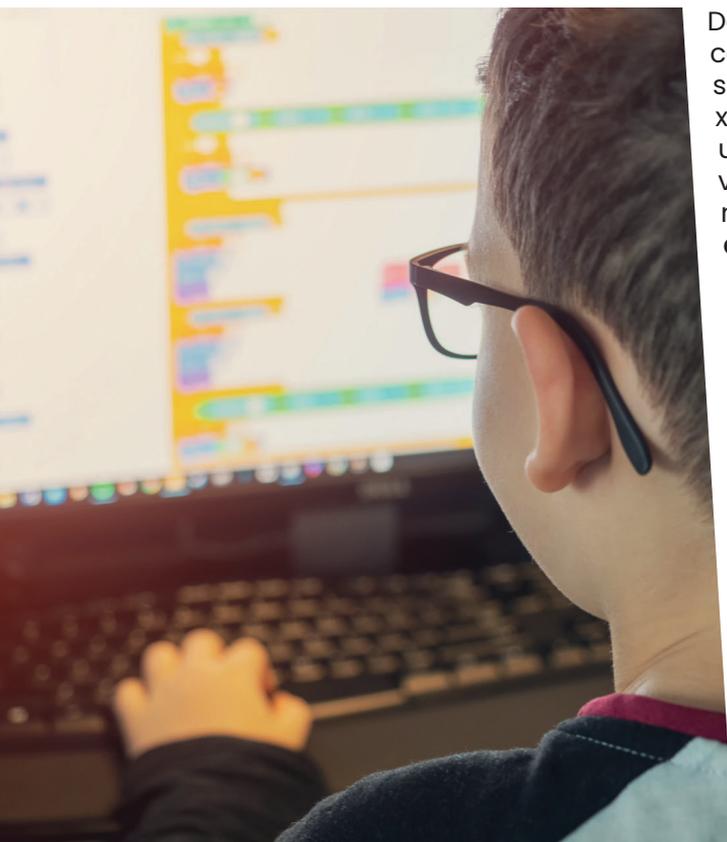
Les enfants et assistants maternels du Relais petite enfance ont pu profiter des beaux jours du mois de septembre pour se rendre à la ferme pédagogique.

Au programme de cette matinée, découverte des animaux de la ferme mais également balade en calèche dans Beaumont.

Les enfants sont repartis avec des souvenirs plein la tête !



RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



De nombreux dispositifs ont été mis en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et accompagner les personnes qui en avaient le plus besoin. Ainsi, au cours du deuxième trimestre, le Centre communal d'action sociale a reçu un financement de l'Etat, dans le cadre d'un appel à projets visant à réduire la fracture numérique et renforcer la continuité éducative. **Le projet a permis l'acquisition par le CCAS de 10 ordinateurs et la mise en œuvre d'ateliers et d'animations autour de l'informatique** à destination d'une petite dizaine de jeunes ne disposant pas d'un accès régulier à un ordinateur connecté.

C'est ainsi que chaque mercredi de juillet se sont déroulés - en lien avec l'Education nationale et l'association Le Temps de vivre - des ateliers permettant aux jeunes enfants de mieux appréhender le mode de fonctionnement d'un ordinateur, de se familiariser à l'utilisation d'une souris ou d'une imprimante, de rechercher les bonnes informations sur Internet ou de réviser le programme scolaire de manière ludique. Toutes et tous ont bien travaillé et ont reçu un diplôme. Merci à l'association du Temps de vivre d'avoir accompagné les animations mais aussi d'avoir offert à chaque participant un sac à dos et des fournitures scolaires.

Bonne rentrée scolaire à toutes et tous.



ERBM : LA CITÉ DARCY VA ÊTRE RÉNOVÉE

Dans le cadre de « l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier », jusqu'à 300 logements de la Cité Darcy vont profiter d'une rénovation pour un engagement financier, sur l'ensemble du programme ERBM, de 186 millions d'euros.

Ce programme mené par Maisons et Cités et signé avec l'Etat, la Région, les départements mais aussi la CAHC a pour objectif de métamorphoser l'image du territoire du bassin minier en réhabilitant et restructurant les habitats des Cités minières, classées UNESCO. Les habitants de la Cité Darcy ont pu découvrir le projet lors d'une réunion organisée le 16 septembre dernier en présence de Monsieur le Maire, de ses adjoints et des représentants de Maisons et cités.

UNE PHASE D'ÉVALUATION

Dès ce mois-ci, Maisons et cités opérera une évaluation en 2 phases:

- Etat des lieux intérieur et extérieur des logements concernés
- Diagnostic plomb et amiante

COÛT MOYEN DE LA RÉHABILITATION :

85.000 €
par logement

QUELS OBJECTIFS POUR CE PROJET ?

- Réduire les consommations énergétiques : l'objectif principal est de faire la chasse aux logements énergivores en réduisant la consommation de 50 à 60 %
- Améliorer le confort d'usage en optimisant les surfaces et les aménagements intérieurs



LE MOT DE CHRISTOPHER SZCZUREK 1^{ER} ADJOINT

Je suis heureux que la Cité Darcy soit retenue pour ce grand plan de rénovation urbaine. Avec un démarrage des travaux prévu au second semestre 2021, c'est d'une véritable transformation, en concertation avec les habitants, dont bénéficiera l'habitat de la cité afin d'améliorer nettement le confort d'usage des logements.

La Municipalité suivra de très près l'avancement de ce projet .

Quels travaux ?

GROS OEUVRE

- Désamiantage
- Isolation thermique et phonique
- Remplacement des carrelages et cloisons
- Remplacement des portes intérieures
- Adaptation des logements aux normes PMR
- Réaménagement intérieur (atelier participatif)

SANITAIRES / CHAUFFAGE

- Remplacement des sanitaires et de l'installation de chauffage
- Mise aux normes PMR

MENUISERIES EXTERIEURES

- Remplacement des fenêtres et portes d'entrée
- Installation de volets roulants

AMÉNAGEMENTS DES ABORDS

PEINTURES ET SOLS

- Remise en peinture
- Pose de nouveaux revêtements de sol

ÉLECTRICITÉ

- Réfection des installations électriques
- Installation de VMC

COUVERTURE

- Remplacement des gouttières
- Réfection des couvertures

Vous souhaitez plus d'informations sur le projet : Maisons et cités - 03 21 08 08 56

VOTRE SÉCURITÉ, **NOTRE PRIORITÉ**

Afin de garantir la sécurité de tous, la Ville d'Hénin-Beaumont a procédé à la démolition des maisons situées au 71 et 75 rue Jean-Jacques Rousseau jugées dangereuses.



LES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER



- **Parking Ampère** : création d'un parking supplémentaire, (côté rue O. Legrand), travaux du 24 au 30/09
- **Rue Saint Roch** : création d'un parking, travaux du 28/09 au 02/10
- **Rue Barbusse** : création d'un parking, travaux du 1/10 au 9/10
- **Rues Demuynck et Dominiak** : création d'îlots délimitant des emplacements de stationnement, installation d'un ralentisseur rue Demuynck et mise en place d'un sens unique de circulation, travaux du 12/10 au 23/10
- **Rue du Général de Gaulle** : création d'une écluse pour limiter la vitesse des véhicules, travaux prévus avant la fin du mois d'octobre

CAMPAGNE D'ÉLAGAGE



La ville débutera sa campagne d'élagage en octobre, retrouvez ci-dessous les rues concernées :

A partir du 23 octobre :

- Taille en rideaux le long du grillage (Galva France / Terril du pommier)
- Rue Edouard Duhamel (élagage de 3 platanes)
- Rue Pollet (élagage de 3 érables)
- Rue Zamenhof (taille d'un charme)

A partir du 30 octobre :

- Rue du Jeu de Balle (élagage de 25 tilleuls)
- Rue Lamartine (élagage d'un cèdre)
- Rue Jules Ferry (élagage de 9 érables)

📍 Idée de sortie...



Les jardins de l'Hôtel de ville ont trouvé leur rythme de croisière ; régulièrement visités par un public de tous âges, il n'est pas rare d'y trouver des familles avec de petits enfants ainsi que des personnes se reposant ou lisant sur le mobilier urbain mis à disposition ; la structure « table » installée sur le site permet également aux mamans de donner le goûter aux enfants.

Cette réalisation, subventionnée par la Région Hauts-de-France, amène un vrai plus au cœur de ville

DES AMÉNAGEMENTS DANS VOS QUARTIERS !



CRÉATION D'UN CHAUCIDOU – BD DARCHICOURT

Ce nouvel aménagement matérialisé par 2 bandes cyclables donne la priorité aux cyclistes



RÉFÉCTION DE LA FAÇADE DES SERVICES TECHNIQUES



POURSUITE DU CHANTIER DU CHEMIN DE JÉRUSALEM

Chantier majeur de l'année 2020, la réfection des voiries et trottoirs se poursuit au Chemin de Jérusalem



CRÉATION DE 2 RALENTISSEURS - RUE MONTPENCHER

Afin de lutter contre les vitesses excessives, la Municipalité a décidé la création de 2 ralentisseurs en entrée de ville

URBANISME :

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS !

DÉCLARATION DE TRAVAUX : QUAND ET POURQUOI ?

TRAVAUX DISPENSÉS DE FORMALITÉS

Les travaux de faible importance sont souvent dispensés de formalités, ils doivent cependant respecter le règlement d'urbanisme en vigueur.

Exemples :

- ✳ les constructions nouvelles de moins de 12 m de haut et dont la surface de plancher et l'emprise au sol sont inférieures ou égales à 5 m²
- ✳ les habitations légères installées sur un terrain de camping et dont la surface de plancher est inférieure ou égale à 35m²
- ✳ certains ouvrages de production d'électricité solaire installés au sol et les éoliennes (- de 12 m de hauteur)
- ✳ les piscines inférieures à 10 m²
- ✳ les serres d'une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m
- ✳ les murs de soutènement de moins de 2 m de haut, sauf exceptions
- ✳ les terrasses de plain-pied

Liste non exhaustive. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'urbanisme (Pôle développement) au 03 21 08 88 68

TRAVAUX NÉCESSITANT UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

- ✳ les constructions nouvelles dont soit l'Emprise au sol, soit la surface de plancher est supérieure à 5 m² et répondant aux critères cumulatifs suivants
- ✳ les travaux exécutés sur une construction existante ayant pour effet de créer une surface de plancher OU une emprise au sol inférieure à 20 m²
- ✳ dans les zones urbaines d'un PLU, les travaux exécutés sur une construction existante ayant pour effet de créer une surface de plancher OU une emprise au sol inférieure à 40 m² / La transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte non comprise dans la Surface

- de Plancher de la construction en un local constituant de la Surface de Plancher
- ✳ les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, les travaux de ravalement en secteur protégé
- ✳ les travaux changeant la destination d'un bâtiment sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment
- ✳ la création d'une pergola, même ajourée, développe de l'Emprise au sol, sans toutefois constituer de la surface de plancher.
- ✳ les travaux de ravalement
- ✳ les clôtures

TRAVAUX NÉCESSITANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE

- ✳ les constructions nouvelles dont la surface de plancher OU l'Emprise au Sol est supérieure à 20 m²
- ✳ les travaux exécutés sur une construction existante ayant pour effet de créer une Surface de Plancher OU une Emprise au Sol supérieure à 20 m²
- ✳ dans les zones urbaines d'un PLU, les travaux exécutés sur une construction existante ayant pour effet de créer une surface de plancher OU une emprise au sol supérieure à 40 m²
- ✳ les travaux ayant pour effet la création de plus de 20 m² et d'au plus 40 m² de surface de plancher OU d'emprise au sol, lorsque leur réalisation aurait pour effet de porter la surface ou

- l'emprise totale de la construction au-delà de 150 m² pour une construction à destination d'habitation, 800 m² pour une construction agricole
- ✳ les travaux ayant pour effet de changer la destination ou la sous-destination d'un bâtiment, lorsque ce changement s'accompagne de modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment (exemple : un local commercial en habitation, un restaurant en commerce)
- ✳ tous les travaux portant sur un immeuble ou une partie d'immeuble inscrit au titre des monuments historiques, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ :

RÉVISION EN COURS

Qu'est-ce qu'un RLP ?

Le Règlement Local de Publicité (RLP) est une déclinaison locale du règlement national de publicité. Il a pour objectif d'en adapter les règles localement sur le territoire d'Hénin-Beaumont. Ce règlement assure, grâce à des règles spécifiques, la protection des sites patrimoniaux du territoire et une harmonisation des dispositifs pour améliorer le cadre de vie sur le territoire. Ce document, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme, également en cours d'élaboration.

Quels sont les objectifs du RLP ?

L'élaboration d'un RLP présente plusieurs enjeux pour le territoire d'Hénin-Beaumont, notamment en matière d'économie et d'attractivité, et de préservation du cadre de vie et du paysage. Ainsi, les orientations qui ont été débattues en Conseil Municipal sont les suivantes :

- Maîtriser la densité et les formats de publicité.
- Améliorer l'intégration des dispositifs publicitaires.
- Renforcer la lisibilité des enseignes.
- Conforter l'attractivité et le dynamisme des zones d'activités.
- S'inscrire dans une démarche de développement durable.
- Prendre en compte l'impact des dispositifs sur le patrimoine.

L'ensemble de ces orientations est ensuite traduit au sein du règlement de publicité. Ce règlement assurera, grâce à des règles spécifiques, la protection des sites patrimoniaux du territoire et une harmonisation des dispositifs pour améliorer le cadre de vie. Il rendra possible la maîtrise des dispositifs publicitaires le long des axes routiers structurant le territoire et sur les entrées de ville. En harmonisant et en limitant la densité des dispositifs, leur lisibilité sera davantage

augmentée et ainsi les secteurs économiques (centre-ville, zone d'activité, zone commerciale...) seront mis en valeur.

Quel planning ?

Le travail se réalise en collaboration avec les services de l'État, les partenaires et le bureau d'études choisi pour accompagner les élus durant la mission. Le diagnostic a été réalisé en 2019, suivi par le débat des orientations en fin d'année 2019 au sein du Conseil Municipal. L'année 2020 est consacrée à l'écriture du zonage et des règles. Nous informons les habitants qu'un registre est disponible au service Urbanisme, afin de recueillir les observations des Héninois. **Une réunion publique est organisée le mardi 29 septembre 2020 à 18 h Salle la Polonia- 39 rue Elie Gruyelle.** Par ailleurs, une enquête publique sera organisée en début d'année 2021, pour permettre aux habitants de consulter le projet et d'émettre éventuellement leurs observations.



LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS CONTINUENT !

Retrouvez l'évolution des travaux dans la ville sur notre page Facebook

GARE

Ville d'Hénin-Beaumont
le 11 septembre à 17:03 · 🌐

Monsieur le Maire Steeve Briois et Nicolas Moreaux, adjoint aux Travaux ont visité aujourd'hui le chantier de la gare SNCF afin de constater la bonne progression de celui-ci et choisir la pierre pour le futur parvis de la gare.

16 071
Personnes touchées

2 440
Interactions

Booster la publication

👍❤️ 170

3 commentaires 30 partages

CIMETIERE DE BEAUMONT

Ville d'Hénin-Beaumont
le 7 septembre à 15:24 · 🌐

🚧 Les travaux continuent !

Cet après-midi, les agents des services techniques sont à pied d'œuvre afin de redonner un coup de jeune à la façade du cimetière de Beaumont.

11 592
Personnes touchées

1 332
Interactions

Booster la publication

👍❤️👍 210

7 commentaires 23 partages

INFORMATIONS PRATIQUES

TRAVAUX DANS LES CIMETIÈRES



Conformément à l'article 56 du règlement intérieur des cimetières, les travaux d'entretien de toute nature effectués ordinairement dans les cimetières à l'occasion de la Toussaint devront être terminés pour le mardi 27 octobre.

Ils n'y seront donc plus tolérés à compter du mercredi 28 octobre et jusqu'au 11 novembre inclus.

Ces dispositions concernent également les entreprises qui devront suspendre les travaux de maçonnerie durant la même période.



**POLICE
MUNICIPALE**

LES BRÈVES DE LA POLICE MUNICIPALE

03 21 74 87 33 – 06 03 58 36 60

7j/7 - 24h/24

CONTREFAÇON

Le 3 juillet dernier vers 15 heures, un policier municipal en patrouille pédestre au Bord-des-Eaux observe une brève transaction entre 2 mineurs âgés d'une quinzaine d'années.

En échange d'une somme en liquide, l'acheteur se voit remettre une sacoche de couleur noire avec des motifs. Interpellé par cet échange, l'agent de la Police municipale décide de focaliser son attention sur l'individu et l'objet échangé. Il s'agit d'une sacoche de la marque Louis Vuitton. Sachant que cette marque de luxe fait régulièrement l'objet de contrefaçon et que la transaction est jugée douteuse, la Police municipale procède alors au contrôle du mineur.

L'individu déclare avoir acheté l'objet auprès d'une connaissance rencontrée sur l'application Snapchat et reconnaît que l'objet acheté 15 euros est une contrefaçon. Le mis en cause est alors conduit au Commissariat de Lens afin d'être entendu et remis à son représentant légal.

Pour information :

La détention de produits de contrefaçon expose le détenteur à se voir confisquer ces produits par les services douaniers et se voir infliger une amende (comprise entre une et deux fois la valeur de l'objet de la fraude). La détention de contrefaçons, comme la vente, constituent un délit. Les vendeurs et détenteurs de marchandises de contrefaçon peuvent être sanctionnés à ce titre. Les sanctions pénales peuvent aller jusqu'à 300 000 euros d'amende et trois ans de prison.

MINEUR EN FUGUE



Le 16 août dernier, Le centre de supervision urbain est sollicité par la Police nationale afin de rechercher un mineur en fugue dans le centre-ville.

Munis de la description de l'individu, les agents du CSU effectuent une recherche sur les différentes caméras de la ville et retrouvent le mineur en seulement 4 minutes.

Une patrouille se rend alors sur place pour intercepter le fugueur.

Le mineur est raccompagné à son domicile par l'équipage et remis à son représentant légal.

Une fois de plus, la vidéoprotection a fait ses preuves !

VOL DE TÉLÉVISEUR

Dans la nuit du 12 août à 2 h du matin, alors que la patrouille de nuit est en service de surveillance générale, elle est alertée par la Police nationale d'un cambriolage en cours rue Henri Barbusse.

L'équipage de la Police municipale se rend alors sur place afin de recueillir le témoignage des voisins qui affirment qu'un individu âgé d'une vingtaine d'années avec un plâtre au bras et un maillot de football a fracturé - à l'aide de nombreux coups de pied - la porte d'entrée d'une maison située dans la rue.

La Police municipale décide de patrouiller dans le secteur dans l'espoir de retrouver l'individu. A seulement 200 m du cambriolage, l'équipage tombe sur une personne correspondant à la description donnée par le voisinage et en possession d'une télévision et d'un écran d'ordinateur.

La Police procède donc au contrôle de l'individu en état d'ivresse qui affirme avoir trouvé ces objets dans une poubelle.

Le jeune homme est interpellé et conduit au Commissariat de Lens. Jugé en comparution immédiate, il est condamné à 13 mois de prison ferme



JÉRÔME ANTOCHEWICZ, nouveau président de l'Union des commerçants

Qu'envisagez-vous pour l'avenir compte-tenu du contexte sanitaire ?

Bonjour Jérôme Antochewicz, vous êtes désormais président de l'Union des commerçants d'Hénon-Beaumont, pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

« Adjoint territorial dans une collectivité depuis dix ans, j'ai monté en parallèle ma boutique Dom Polski, qui se trouve place Jean Jaurès en plein centre-ville. Il y a plus de deux ans, je voulais ouvrir un magasin polonais. J'ai eu la chance de croiser un élu, en l'occurrence Laurent Brice, qui n'a pas eu besoin de me convaincre longtemps de m'installer au cœur d'Hénon-Beaumont. »

Qu'est-ce qui vous a motivé pour présenter votre candidature à la présidence de l'Union des commerçants ?

« C'est une année particulière qu'a vécue l'association. Une assemblée générale s'est réunie afin d'élire un nouveau bureau. Celle-ci m'a désigné et je suis épaulé par Mickaël Legendre, le gérant du Ch'ti Boucher, ainsi que par Thomas Rouquayrol des Macarons Toqués. La continuité a été assurée pour l'association qui compte aujourd'hui une centaine d'adhérents. C'est la raison pour laquelle je voulais me présenter. »

« Ce qui est sûr, c'est qu'il sera plus difficile d'envisager des projets en salle. Néanmoins, nous allons trouver des alternatives, en travaillant différemment avec une réflexion pour réaliser des actions de proximité. Visibles et attractives, elles seront en plus relayées sur les réseaux sociaux de la Mairie qui nous a d'ores et déjà assurés de son soutien au travers de l'appui essentiel des services Entreprendre et Communication. En novembre, une opération « Ma plus belle vitrine » permettra de faire gagner des bons d'achats. La vitrine de Noël qui a été un succès sera bien entendu renouvelée. Pour 2021, nous maintenons pour l'instant le Salon du Savoir-faire héninois et beaumontois, en attendant de connaître les directives préfectorales qui nous seront imposées. L'union fait la force ! J'invite les commerçants, artisans et entrepreneurs à ne pas rester seuls : il faut se rencontrer et travailler main dans la main. J'aimerais qu'ils se réapproprient l'Union des commerçants d'Hénon-Beaumont. »

Les commerçants peuvent joindre Jérôme Antochewicz au 06.12.58.28.04 ou par mail à jerome.antochewicz@orange.fr

NICOLE CONCEPT STORE :

UN NOUVEAU COMMERCE EN CENTRE-VILLE !



Manon, la gérante du Nicole concept store, vient d'ouvrir son enseigne au **8 rue Elie Gruyelle, à proximité de l'église Saint-Martin**. Le Nicole concept store, c'est une belle association entre le prêt-à-porter féminin, une gamme d'accessoires variés et des objets de décoration à la mode. Sans oublier le bar à jus de fruits qui devrait venir compléter son offre prochainement !

Laurent Brice, adjoint aux Actions économiques, le directeur du Pôle Développement et le responsable du service Entreprendre étaient présents pour l'ouverture, le 18 septembre dernier. L'occasion de souhaiter le meilleur à la nouvelle gérante d'un concept store prometteur !



PIZZA ENZO

C'est une enseigne connue de tous à Hénin-Beaumont et qui avait dû baisser le rideau en novembre 2019, suite au décès de Bruno Gaudefroy, alors gérant de la pizzeria. L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais c'était sans compter sur le courage et l'envie de Jérémy Fiems, l'ancien pizzaiolo, d'abord apprenti puis ensuite salarié du restaurant, de poursuivre le travail accompli par son ancien patron durant plus de 20 ans.

La Pizzeria Enzo, une histoire de famille

Dans cette aventure, Jérémy a souhaité écrire la nouvelle histoire de la pizzeria en compagnie de son frère Romuald, lui-même livreur dans les années 2000 au sein du restaurant. La fratrie originaire du quartier Jean Macé a décidé de placer toutes ses économies dans ce projet et de constituer une équipe 100 % héninoise.

Pour Romuald, la qualité des produits, l'hygiène qu'il place comme critère principal mais également la cuisson au feu de bois, feront le succès du nouvel établissement. Romuald et Jérémy tiennent à remercier la Municipalité, de même que les commerçants et acteurs héninois qui les soutiennent depuis le début du projet.

En livraison, à emporter et sur place !

Après plusieurs semaines de travaux, les 2 frères vous proposent un service de vente à emporter ou en livraison, mais aussi depuis le 15 septembre, sur place, dans un restaurant totalement repensé et réaménagé. D'une capacité de 30 places, la nouvelle salle vous attend !

PIZZA ENZO - 43 RUE DENIS PAPIN - 03 21 20 44 41



BELLE COIFF'

Un nouveau salon de coiffure ouvre en centre-ville !

Malgré la crise sanitaire et économique, Hénin-Beaumont voit toujours de nouveaux commerces ouvrir.

Début août, c'était au tour du salon de coiffure Belle coiff' de voir le jour au 81 place Jean Jaurès !

Magalie Guilbert accueille hommes, femmes et enfants avec ou sans rendez-vous dans le respect des mesures sanitaires.

Le salon Belle Coiff' est ouvert :

Mardi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi : de 8 h 30 à 14 h

Téléphone : 06 68 02 24 84

SUPÉRETTE DES PRODUITS LOCAUX : FAITES CONNAÎTRE VOTRE PROJET !

APPEL À PROJETS



En juillet dernier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'achat des locaux sis 20, rue Saint-Martin à Beaumont, correspondant à l'ancien Proxi.

Afin de répondre toujours au mieux aux attentes des Beaumontois, un appel à projets est lancé afin d'accueillir un commerce type supérette en vue de proposer une gamme élargie de produits, notamment locaux et régionaux.

Vous êtes intéressé par le projet et vous souhaitez vous faire connaître auprès de la Municipalité ?

Contactez le Pôle développement par e-mail à l'adresse suivante :

**pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr
ou par téléphone au 03 21 08 88 68.**

Les services municipaux vous rencontreront afin d'étudier votre projet et de vous accompagner dans votre démarche.

La Municipalité est ouverte à tout projet viable, sous réserve de :

- Proposer des produits locaux et régionaux (mais pas uniquement) ;
- Mettre en place des horaires d'ouverture permettant aux clients de pouvoir s'y rendre après leur travail et le samedi ;
- Respecter l'ensemble des normes d'hygiène et de provenance des produits proposés à la vente.

PORTES OUVERTES DU CRÉMATORIUM



Ouvert depuis l'été 2018 et situé aux abords du cimetière paysager d'Hénin-Beaumont, au 606, rue du Docteur Laënnec, **le Crématorium vous propose ce dimanche 1er novembre 2020 de découvrir l'établissement au travers de visites guidées.**

Les visites d'environ 20 minutes et accompagnées du personnel, se dérouleront le matin de 10 h à 12 h et l'après-midi de 14 h à 16 h. L'équipe vous accueillera et répondra à vos interrogations.

Vous pouvez contacter le crématorium au 03.21.45.90.50 ou par mail à henin-beaumont@crematoriums.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

LA MAIRIE RECRUTE DES AGENTS



Dans le cadre du recensement de la population 2021 (INSEE), la mairie recrute pour la période du 16 décembre 2020 au 28 février 2021 des agents recenseurs qui auront pour mission de déposer et de retirer les imprimés destinés à la population.

Profil de l'agent recenseur :

- Aptitudes relationnelles ;
- Bonne présentation ;
- Discrétion, confidentialité ;
- Ordonné, méthodique ;
- Grande disponibilité et ténacité : l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi ;
- Capacité d'assimilation : l'agent recenseur doit être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation manuscrite), avant le 31 octobre 2020, à : Mairie d'Hénin-Beaumont – à l'attention de Madame Lydie Lavarde – 1, place Jean Jaurès – 62110 Hénin-Beaumont ou par courriel à lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr

QUÊTE DU SOUVENIR FRANÇAIS



En raison de la quête du Souvenir Français, l'accès aux cimetières d'Hénin-Beaumont sera interdit aux véhicules les 31 octobre et 1er novembre.

Nous vous remercions de votre compréhension

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE :



une fermeture tardive une fois par mois pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires :

Le service Etat Civil est ouvert le 1er mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h. Sont concernés jusqu'à la fin de l'année les mercredis 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2020.

Pour tout renseignement les agents du service état-civil sont à votre disposition au **03 21 74 87 00**

permis pas cher.fr

Permis de Conduire **Auto-Ecole** Low Cost

Pourquoi payer plus cher ?

Permis B à partir de
779 €
*Tous Compris avec un forfait 20 Leçons de conduite



PERMIS B

FORFAIT 20H DE CONDUITE
BOITE MANUELLE
FORMATION CODE ILLIMITÉE
FACILITÉS DE PAIEMENT
EXAMEN DE LA CONDUITE
ACCOMPAGNEMENT

Gratuit et Illimité !

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR



WWW.PERMISPASCHER.FR

HENIN-BEAUMONT

118 RUE ELIE GRUYELLE - 62110 HENIN-BEAUMONT

TÉL. : 03 21 28 35 88

HENIN-BEAUMONT@PERMISPASCHER.FR

Agrement : E18 062 00160





La propreté c'est l'affaire de tous

A B C D E F G H I J K L

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

HORizontalement :

1- En ville, c'est l'affaire de tous ! - En ville on préfère lui marcher dessus, à proprement parler, sans souiller nos semelles -2- C'est le numéro un en France - Disciple d'Arius -3- Disposées en ville pour jeter proprement - Langue de ports -4- Points opposés - Gouttes d'eau - 5- Ils participent beaucoup à la propreté de la ville - Chiffres romains -6- Tourne vite - C'est une façon d'aller -7- Merci aux propriétaires de chiens de veiller à leurs sorties près du caniveau - 8- Leurs débordements ne sont pas à craindre - Préfixe -9- En ville, ils sont destinés à être piétinés, alors autant les laisser propres pour tous - Entendu à Marseille -10- Donna des sous - N'a plus l'air renfermé -11- Ce n'est vraiment pas agréable d'en voir des multitudes sur nos trottoirs - Réfutas -12- En ville, il est installé sur certains camions municipaux pour le nettoyage des rues -

VERTICALEMENT :

A- Les poubelles installées en ville les attendent, alors évitons de les jeter par terre - Travaux pratiques -B- Ville à carnaval - Bande originale - Rame en ville -C Gardienne de la paix - Sorte de luth - Voyelles -D- Ceinture insubmersible - Ils salissent vraiment nos murs -E- L'environnement urbain de tous à laisser propre - Avion rapide - Le Pô à remonter -F- Du genre à grossir facilement - Outil sans pied -G- Choquer - Envoi de timbre - Strontium -H- Il faut du temps pour la définir - Remplit à l'excès -I- Baie jaune - Rendent poli -J- Bas de gamme - C'est entendu par téléphone - Façon de rire -K- Unité latine - En ville près à recevoir notre 7 horizontal ! -L- Si chacun en a un peu, tout le monde y sera gagnant ! - Stéradian -

Solutions du mois dernier

HORizontalement :

1- MOIS DE L'ETE -2- O.E.S.E. - EMMA -3- COLLAPSUS - IN -4- LYEE - ATATURK -5- AAR - MD - SA -6- RAGOT - MA -7- SUEE - NICOBAR -8- ES - RN - SLURP -9- SI - ESTRADE -10- TIREUR - AEON -11- LEMAN - REV - ST -12- ASES - ARRETEE -

VERTICALEMENT :

A- CLASSES - LA -B- OPOYA - USITES -C- LERRE - I.M.E. -D- SOLE - AERERAS -E- D.E.A. - MG - N.S.E.N. -F- ESPADON - TU -G- LEST - TI - RRRR -H- UAE - C.S.A. - ER -I- TEST - MOLDAVE -J- EM - US - BUEE -K- MIRAMAR - OSE -L- TANK - ARPEnte -

GROUPE MAJORITAIRE

Tondelier, lâchée par les siens, soutient les folies des maires écolos

Marine Tondelier ne sera plus la présidente du Centre hospitalier d'Hénin-Beaumont. En effet, ses amis de la communauté d'agglomération ne l'ont pas reconduite dans ses fonctions.

Plus isolée que jamais, elle paye au prix fort son hystérie permanente, son extrémisme, son sectarisme et sa mégalomanie.

En privé, un élu pourtant proche d'elle se lâche : "Marine pense qu'il suffit d'être copain avec les journalistes de la Voix du Nord pour faire de la politique, c'est un peu court..."

A l'Agglomération où elle siège dans le groupe majoritaire, elle brille par son absence et son silence. Ainsi, à l'installation de la commission Transition Ecologique du 16 septembre, elle n'a même pas daigné se déplacer alors qu'elle n'a que le mot "écologie" à la bouche.

Pire : lors de la séance d'Agglomération du mardi 8 septembre, elle n'a pas dit un mot sur l'installation d'une antenne relais sur notre territoire, et a voté favorablement sans broncher, alors qu'en conseil municipal, elle fait l'inverse !

Sa duplicité est permanente. Pseudo-écologiste à la mairie d'Hénin-Beaumont, anti-écologiste à l'Agglo : sa devise est "Faites ce que je dis, pas ce que je fais !"

Durant le mois de septembre, elle a consacré son énergie à défendre les dingeries de ses amis écolos élus maires en juin. Ainsi, elle soutient la décision du maire de Bordeaux de supprimer le sapin de Noël, ou encore l'autre folie du maire de Lyon qui se déclare opposé au Tour de France.

Ce même Tour de France à propos duquel un adjoint Europe Ecologie Les Verts à la mairie de Paris a déclaré qu'il s'agit d'un spectacle pour des "chômeurs [...] qui restent calés devant leur télé à rêver à des exploits de types hyperdopés".

Ce mépris de classe n'est pas sans rappeler les propos de Marine Tondelier qui a insulté les habitants d'Hénin-Beaumont en les traitant de girouettes lors d'une conférence de presse en décembre dernier.

S'attaquer en permanence aux plus modestes en leur supprimant la joie de Noël ou un sport populaire, voilà le credo de ces petits bourgeois pour lesquels l'écologie n'est qu'un prétexte pour mépriser un peuple qu'ils ne comprennent pas.

Enfin, toujours dans le même esprit consistant à faire le contraire de ce qu'elle préconise, Tondelier a voté sans broncher un règlement intérieur à l'Agglomération totalement illégal. Celle qui prône en permanence les droits de l'opposition à Hénin-Beaumont les a allègrement piétinés à la CAHC.

Tondelier c'est docteur Jekyll et Miss Hyde : elle change de visage en fonction de ses intérêts et de ses interlocuteurs. Elle n'a aucune sincérité, c'est une opportuniste prête à tout pour servir son arrivisme.

A chaque fois que vous l'entendez, c'est pour dénigrer la ville d'Hénin-Beaumont et ses habitants : elle ne supporte pas que l'image de la ville s'améliore, que les quartiers se transforment et s'embellissent. Marine Tondelier aimerait que notre ville décline. Cette politique de la terre brûlée est parfaitement assumée par cette opposition hystérique, comme le démontrent les propos de David Noël, qui s'en prend régulièrement au vote des habitants.

Rappelons à ces démocrates en peau de lapin que la légitimité du suffrage universel doit être respectée, y compris par ceux qui enregistrent régulièrement de véritables déculottées électorales.

GROUPE MINORITAIRE

TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE !

Notre seule volonté est de défendre les intérêts de notre ville et de TOUS ses habitants. Nous sommes à vos côtés pour faire face aux problèmes du quotidien et envisager ensemble l'avenir de la commune. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer aux questions des habitants, notre droit de poser des questions orales au Maire lors des Conseils municipaux. Au dernier Conseil, deux habitants soucieux de la bonne gestion de notre ville, ont interrogé le Maire sur l'arrosage du terrain de football de Beaumont et sur le stationnement rue Jules Ferry. Posez votre question anonyme sur osonspourheninbeaumont@gmail.com
Ines Taourit, Marine Tondelier, Aurélien Gack

NON-INSCRIT

Associer les héninois aux prises de décision les concernant est pour nous une évidence. Faites vous entendre au sein des conseils de quartier et sur www.facebook.com/Hénin-Beaumont-Action. Toujours à votre écoute. Patrick PIRET



En raison de l'épidémie de COVID-19 et de l'évolution des règles sanitaires, nous vous invitons à consulter l'agenda directement sur notre page Facebook



Miss
Amandine Capillon

**SOUTENEZ
AMANDINE CAPILLON
MISS HÉNINOIS 2019**

**ÉLECTION DE MISS
NORD-PAS-DE-CALAIS 2020**

**SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 - 20 H
EN LIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

INFORMATIONS :
f MISS HÉNINOIS

Miss Nord-Pas-De-Calais

f AMANDINE CAPILLON MISS HÉNINOIS 2019
POUR MISS NORD PAS DE CALAIS 2019

Instagram AMANDINECAPILLON



L'agenda de l'Escapade



Vendredi 9 octobre à 20h
Nach + Benoît Bourgeois
La cadette du clan Chedid

La chanteuse Nach, Anna Chedid, fredonne ses premières notes avant même d'apprendre à marcher. A l'adolescence, sur un carnet offert par sa grand-mère, la poétesse commence par écrire quelques mots. Puis les mots se transforment en poèmes et deviennent ses chansons. Avec philosophie, Nach nous dévoile ses petits moments de vie. Elle creuse le sillon de la pop électronique, affiche une voix puissante et évoque son univers artistique entre douce fantaisie et affirmation de soi.



Mardi 13 octobre à 20h
Toutes les choses géniales
Stand-up tonique, joyeux et malicieux

« La liste a commencé près sa première tentative. La liste de tout ce qui est génial dans le monde. Tout ce qui vaut la peine de vivre. » Imprégné de toute la chaleur et la mélancolie, liées aux impressions d'enfance, Toutes les Choses Géniales est un texte autant léger que son sujet est grave : le suicide regardé en face et sans complaisance...

Samedi 17 octobre à 20h
Olivia Moore : Egoïste
« Tout le monde cherche le grand Amour... »

Je l'ai trouvé, c'est moi. » Après le succès de son spectacle Mère Indigne, Olivia Moore, élégante et frondeuse, revient avec Egoïste : un spectacle sur l'amour de soi et celui des autres, éventuellement. « J'ai vécu avec un homme, je me suis mariée, j'ai fait des enfants. Honnêtement, c'est très surfait. Quand je dis « je t'aime » à mon mari, il me répond « merci ». Mes enfants me sourient essentiellement pour que je continue à les nourrir...

OCTOBRE ROSE

LE RUBAN ROSE

LUTTE

CONTRE LE

CANCER DU SEIN

Faites-vous dépister !



Avant
j'avais peur
des bâtons

ADOPTER, C'EST LEUR OFFRIR LA VIE QU'ILS MÉRITENT

